

SWISSPORT ZURICH

« Nous devons faire monter la pression ! »

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

La CCT de crise conclue avec Swissport Zurich est dénoncée pour fin 2022 : ainsi en ont décidé les membres des syndicats SEV-GATA et de la communauté de négociations (SSP et Société des employés de commerce) car les négociations sont bloquées. Ils planifient maintenant des actions afin de protester contre le comportement obstiné de Swissport. Interview avec la secrétaire syndicale Regula Pauli.

Il y a un an et demi, les membres de SEV-GATA ont accepté la CCT de crise. Comment a-t-elle vu le jour ?

Lorsque le coronavirus est apparu, le trafic aérien a été cloué au sol et nous avons dû agir dans l'urgence pour éviter la catastrophe chez Swissport. Les collègues de Swissport ont été d'accord de contribuer au sauvetage de leur entreprise. A fin 2020 nous avons pu mettre sous toit la CCT de crise. Le personnel au sol a renon-

cé à une partie de son salaire et s'est montré prêt à travailler plus, avec plus de flexibilité. En contrepartie personne ne devait être licencié pour des raisons économiques.

Maintenant les affaires ont repris dans le domaine aérien. Pourquoi n'est-on pas retourné automatiquement à l'ancienne CCT 2019 ?

Dans la CCT de crise il est stipulé qu'un retour automatique se produirait seulement lorsque l'EBIT (indice du bénéfice d'exploitation dans le domaine de prestations d'une entreprise dans un laps de temps défini, note de la rédaction) atteindrait un certain niveau. Selon les prévisions de Swissport ce chiffre ne sera pas atteint avant 2023. Toutefois pour le personnel, la crise est déjà terminée. Entretemps beaucoup de gens ont donné leur congé au vu des mauvaises conditions de travail. Swissport doit repourvoir 500 postes. La situation est précaire à l'aéroport. Pour nous, depuis des mois l'évidence indique d'entamer le plus vite possible des négociations afin de retourner à une CCT régulière. Pour Swissport aussi il est clairement né-



© FLUGHAFEN ZÜRICH AG

cessaire de réagir contre la situation de misère au niveau du personnel. Ainsi tout le monde a un avantage à négocier.

La revendication de SEV-GATA est de retourner à la CCT19, soit la convention collective en vigueur avant la pandémie. En plus la communauté de négociations a demandé une compensation du renchérissement au vu de la situation actuelle, ainsi qu'une amélioration concernant les jours libres. Comment se sont déroulées les négociations ?

Nous nous sommes rencontrés à cinq reprises et, les cinq fois, nous avons dû constater que nos positions ne se rapprochaient pas. Dès lors nos membres ont décidé de dénoncer la CCT de crise pour la fin de l'année. C'était clairement le seul moyen d'exercer la pression nécessaire. Swissport n'a pas encore réagi, si ce n'est qu'ils ont accusé réception de la dénonciation de la CCT. Mais rien de plus. Nous voulons une nouvelle CCT, nous en avons besoin, et Swissport a un besoin urgent de personnel. Nos collègues à l'aéroport sont épuisés. Les choses ne peuvent

pas continuer ainsi bien longtemps.

Nous n'avons pas le droit de faire la grève car la CCT est en vigueur encore jusqu'à la fin de l'année et elle prévoit la paix du travail. Est-ce que des mesures de lutte sont tout de même prévues ? Nous sommes au début des vacances d'été et la saison bat son plein à l'aéroport.

Oui, nous devons faire monter la pression. Il va y avoir des actions de protestation durant les semaines à venir. Toutefois la pression sur Swissport ne doit pas venir seulement des syndicats mais aussi d'autres bords. Les compagnies aériennes sont d'une part sollicitées car elles sont co-responsables de la politique low-cost dans le domaine aérien et donc aussi des mauvaises conditions de travail. Les autorités politiques sont d'autre part également concernées. L'aéroport de Zurich appartient en partie à la ville et au canton de Zurich. Ils portent donc une part des responsabilités. Nous avons bon espoir que les négociations puissent redébuter en août. Une situation de vide contractuel l'année prochaine ne servirait les intérêts de personne.

AVIATION

Swiss fait machine arrière

SEV Ces derniers mois, SEV-GATA a clairement déclaré que l'entrée en vigueur de la « CCT de crise » au 1er mars 2022 contrevenait à l'accord passé en janvier 2021. Voilà que Swiss communique qu'elle désire appliquer cette CCT jusqu'à fin 2022 seulement au lieu de fin 2023 et que les modalités doivent être clarifiées avec les syndicats le plus vite possible. « SEV-GATA va examiner si ceci pourra influencer la préparation en cours d'une plainte contre l'application inappropriée de la CCT de crise et si oui, dans quelle mesure », déclare le président de SEV-GATA Philipp Hadorn, secrétaire syndical SEV, président de SEV-GATA.

Il s'agit des mesures d'économie des CCT dites de crise, que Swiss a négociées avec les différents groupes professionnels durant la pandémie. La « CCT de crise » pour le personnel au sol a été signée le 29 janvier 2021 par les partenaires sociaux compétents. Cet accord devait entrer en vigueur au plus tôt après la fin des prestations de chômage partiel prévues par la loi. Bien qu'il eût été possible de recourir au chômage partiel jusqu'à fin juin, Swiss a décidé d'y renoncer au 1er mars et a appliqué dès ce moment la CCT de crise. Ceci représente toutefois une violation claire de l'accord passé. Etant donné que la direction de

Swiss n'a pas fait preuve de la clairvoyance nécessaire, SEV-GATA a décidé de préparer une plainte. « En particulier la réduction d'un tiers du 13ème salaire prévue par la CCT de crise et la suppression de la prime sur la performance de 0,75 % pourront causer de grands trous dans les budgets des familles », explique Philipp Hadorn.

L'annonce de Swiss du 1er juillet lui donne l'espoir que le management puisse changer sa manière de penser : « Apparemment, la direction reconnaît qu'au vu des graves sous-effectifs, il semblerait assez peu indiqué d'imposer une CCT de crise à un personnel au sol déjà durement éprouvé par la crise du coronavirus et d'éveiller ainsi sa colère. Les mauvais résultats de l'enquête sur la satisfaction du personnel de ce printemps sont clairs. Au vu de la conjoncture actuellement florissante, qui permet même de renoncer aux aides proposées par la Confédération selon la communication de Swiss le 9 juin dernier, personne ne peut comprendre pourquoi le personnel devrait continuer à se sacrifier. Swiss ferait mieux de renoncer à toute détérioration des conditions de travail et de tout entreprendre pour réussir à recruter le personnel dont elle a un urgent besoin », conclut Philipp Hadorn.

SOUS-FÉDÉRATION PV

Assemblées bien fréquentées

Alex Bringolf/Serge Anet Comme le veut la tradition, les présidents de sections de la région Centre se sont retrouvés le 14.6 à Seon pour la 4ème séance du Comité central. Les assemblées de section sont à nouveau bien fréquentées et la participation aux diverses manifestations reprend bien.

Ces prochaines semaines, le président central Roland Schwager et le CC vont réviser le processus pour l'admission des veuves et l'adapter. L'objectif est d'unifier la manière de faire dans les sections et d'avoir des formulaires plus simples. Le retour via la section doit être maintenu. René Wolf mentionne à ce sujet que, dès le mois d'octobre, les paiements ne seront possibles qu'au moyen de factures munies d'un code QR. Les caissiers pourront-ils savoir à quoi attribuer tel ou tel paiement ? Notre caissier central Egon Minikus va élaborer une directive pour que les caissiers de section puissent se préparer. Les demandes de la PV comme le dépôt de l'AG-FVP et son paiement par Reka-Card sont réactives dans la liste des affaires en suspens, en vue de l'intégration de cet AG dans le SwissPass.

Sur la demande de Walter Merz, le PC va se renseigner auprès du

SEV sur la mise à disposition de maroquins SEV pour l'agenda.

En référence à l'AD de Brigue, le PC a promis qu'il veillerait à l'avenir à ce qu'il y ait suffisamment d'écouteurs pour la traduction. Cet automne au CFL, le problème sera résolu. Le PC et le Comité central remercient la section PV Valais pour la bonne organisation de l'AD de printemps.

La prochaine AD aura lieu au Löwenberg, elle sera suivie le lendemain par le Congrès du SEV. Celui-ci élira un nouveau président ou une nouvelle présidente SEV. Nos délégués aimeraient bien faire sa connaissance, Roland Schwager va l'inviter. Cet automne, nous allons voter sur la révision AVS21, nous pourrions éventuellement obtenir du président de l'USS Pierre-Yves Maillard qu'il vienne nous en parler. Le Congrès débattrait aussi d'un passage du rythme de 2 ans à un rythme de 4 ans. Pour diverses raisons, la PV est sceptique à ce sujet et elle défendra son point de vue au Comité SEV.

Comme on a pu le lire dans les médias, les CFF sont à nouveau dans les chiffres rouges et les menaces de mesures d'économies augmentent. Nous prenons connaissance avec re-

gret de la teneur de l'entretien récent de la PV avec les RH CFF. Le fait que les collaborateurs doivent passer à la caisse malgré leurs prestations remarquables nous rend amers.

Le SEV prévoit des objectifs chiffrés dans le recrutement. La PV ne peut pas procéder à des tournées sur les lieux de travail, nos membres nous sont attribués lors de la mise à la retraite. Il est clair que nous continuerons à essayer de convaincre ceux qui démissionnent à cette occasion mais nous ne pouvons pas quantifier ces entretiens. C'est pourquoi le SEV renonce à fixer des objectifs à la PV.

Le Journal SEV fera à nouveau une grande pause d'été. Celle-ci peut nous poser problème si nous avons des actualités à communiquer. C'est par mesure d'économie qu'il a été décidé il y a 5 ans de réduire la parution à 15 éditions. Pour tenir le rythme d'un Journal toutes les 3 semaines, il faut faire deux pauses, à Noël et en été, lorsque la vie syndicale est au ralenti. Nous devons accepter cet état de fait. Il s'agit aussi de bien utiliser les autres moyens de communication : le programme annuel et les informations sur nos diverses pages internet.

Le Comité central souhaite à toutes et tous un bel été.